TRADUIRE L'ALLEMAND HABERMAS DU FRANÇAIS EN ROUMAIN. UNE ANALYSE TERMINOLOGIQUE[1]

Résumé : *La résolution des problèmes terminologiques posés par la traduction du français en roumain d'un livre de Jürgen Habermas s'est constituée, pour le traducteur, dans une herméneutique sui-generis de l'inventaire philosophique conceptuel du philosophe allemand.*

Mots-clés : *Habermas, Diskursethik, traduction, herméneutique.*

Préambule contextuel : L'œuvre de Jürgen Habermas, considéré comme l'un des philosophes contemporains les plus importants, comprend presque tous les registres de la philosophie: l'épistémologie, la philosophie de l'histoire, la philosophie du langage, la philosophie morale et politique, la théorie sociale, la psychologie, etc. Modèle, entre autres, de responsabilité civique et engagement sociopolitique de l'intellectuel, en plaidant constamment, en bonne tradition illuministe, pour un usage publique de la raison, le philosophe (et sociologue) allemand n'a pas hésité à prendre position dans les débats les plus aigus de la contemporanéité (sur la mondialisation, la reconnaissance politique des identités culturelles, le rôle de l'État dans la diminution des inégalités sociales, la guerre de Kosovo, etc.). Convaincu que l'idéal d'émancipation du projet de la modernité et des Lumières ne s'est toujours pas réalisé, Jürgen Habermas nous provoque à commencer par nous établir de nouveaux fondements pour la compréhension de la raison, de l'être humain et de la société, en nous débarrassant, avant tout, du paradigme de la conscience, de sorte que « la raison ne dépende plus directement du sujet, mais de l'intersubjectivité, en engageant ainsi la pansée dans une logique du décentrement par rapport à l'ego » (selon Patrick Savidan, l'auteur français de la préface du livre *L'Éthique de la discussion et la question de la vérité*, p. 5, paru en 2003 aux Éditions Grasset & Fasquelle de Paris et traduit en 2008 chez Editura Art, Bucureşti, avec le titre *Etica discursului şi problema adevărului*).

Le livre : Dans ce contexte, *L'Éthique de la discussion*, édifiée par Jürgen Habermas avec Karl-Otto Apel, nous apparaît comme l'une des plus importantes théories philosophiques contemporaines ; elle se propose – nota bene ! – de clarifier « non seulement les conditions de la compréhension réciproque, mais aussi d'identifier les termes d'une consolidation intersubjective et rationnelle des normes, par l'intermédiaire du repérage des présuppositions pragmatiques du langage » (*Ibidem*, p. 6). Cette précision este de première importance dans

[1] **Mădălin ROŞIORU, Association pour les Ressources Culturelles, Roumanie**
madalinrosioru@gmail.com

BDD-A13324 © 2011 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.25 (2026-11-07 19:44:55 UTC)

l'analyse que nous allons dresser, basée sur *une pratico-théorie de la traduction littéraire* (dans les termes de Irina Mavrodin, 2006, *Despre traducere literal şi în toate sensurile*, Editura Scrisul românesc, Craiova). Le contexte en rapporte davantage : Le livre en question est constitué par des conférences tenues à Paris par l'allemand Jürgen Habermas ; la première (reproduite en seconde position, dans le volume) a eu lieu dans l'amphithéâtre Descartes de l'Université Paris-Sorbonne (Paris IV), le 1er février 2001, et s'est complétée avec les réponses de Habermas aux questions lancées par Alain Renault, Alain Boyer, Arnaud Desjardin, Alban Bouvier, Pierre Demeulenaere, Pascal Engel et Patrick Savidan, tous membres de l'Unité de Formation et de Recherche dans le domaine de la philosophie et de la sociologie de Université Paris IV. Les dialogues (reproduits en première position, dans le volume) s'intitulent : « L'Éthique de la discussion, Questions et réponses ». Discussion, dialectique question-réponse, contexte multiculturel, les Dialogues platoniciens, servant de la toile de fond à tous les échafaudages conceptuels de la philosophie européenne, voilà des prémices de la brève analyse terminologique proposée.

Terminologies, ou logiques secrètes des termes : La traduction du français en roumain d'un philosophe allemand n'est pas une tâche facile. Mais les problèmes résolus se sont transformés en autant d'opportunités interprétatives, conduisant à une véritable herméneutique sui-generis de l'inventaire conceptuel de la philosophie de Habermas.

Comme règle générale, nous avons opté, dans la traduction des syntagmes-clé qui marquent le changement de paradigme du philosophe allemand, pour les variantes établies par Andrei Marga, probablement l'exégète roumain le plus avisé de Jürgen Habermas ; ces termes-clé apparaissent tous dans son plus récent ouvrage consacré au philosophe allemand, intitulée *Filosofia lui Habermas* (Editura Polirom, Iaşi, 2006) : *La philosophie de Habermas*.

Mais ce sont les exceptions de la règle, toutes motivées et pleinement assumées par le traducteur, qui se sont avérées analytiquement les plus révélatrices. Et ceci, à partir du titre.

Discours vs. Discussion : Par exemple, le syntagme *éthique de la discussion* du texte français introduit, par rapport à la version roumaine (reprise telle quelle de l'allemand *Diskursethik* – éthique du discours, tout court), une importante nuance supplémentaire, en plaçant constamment le « discours » dans l'équation explicative de la réciprocité spéculaire que présuppose la « discussion », en tant que relation intersubjective et interactive, à double sens et à *feed-back* argumentatif continu. Le discours, à la différence de la discussion, peut être conçu, à la rigueur, sans destinataire précis, comme simple locution, sans interlocuteur obligatoire. Même présent, le destinataire peut être diffus (ou collectif) ou simplement passif, privé du

BDD-A13324 © 2011 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.25 (2026-11-07 19:44:55 UTC)

droit de répondre. Comme le traducteur est tenu à fonder ses options stylistiques sur le dictionnaire, nous avons consulté le Dictionnaire de l'Académie, en ligne.
Le *discours* est soit un « propos d'une certaine durée tenu dans une conversation », parfois connoté négativement, comme « verbiage », lorsqu'il est excessif (et déséquilibre la discussion), soit un « morceau d'éloquence d'une certaine étendue, adressé en public à une ou plusieurs personnes, qui traite méthodiquement d'un sujet précis » et se soumet, traditionnellement, à des règles, ce qui lui offre une place de choix dans le domaine de la logique : « pensée discursive qui va d'une proposition à une autre en parcourant plusieurs intermédiaires », ou bien une « suite, un assemblage de mots, de phrases, qu'on emploie pour exprimer sa pensée, pour exposer ses idées ». D'une perspective plus spécialisée, du domaine de la linguistique, le discours représente « la langue actualisée par le sujet parlant », le terme « discours » étant substitué, par certains linguistes, au terme « parole » employé par Ferdinand de Saussure. Idéologiquement, le discours représente « l'ensemble des idées professées au nom d'une doctrine, d'un courant d'opinion », soit « l'orientation générale de la pensée, affectant le style, que l'on peut relever de manière continue » chez un penseur ou un homme public (http://www.cnrtl.fr/definition/academie9/discours). Nous pouvons remarquer que le discours est centré sur l'instance énonciatrice, et non pas sur la relation entre celle-ci et l'instance réceptrice ; il serait illustratif pour la communication à sens unique, comme, par exemple, une émission à la radio, sans *feed-back* en temps réel.
Bien au contraire, la *discussion* est nécessairement interlocution, englobant, plus que le discours, la présence de l'autre, dans l'économie du schéma communicationnel, et en offrant à cette autre instance la possibilité d'y participer activement, à tour de rôles, même lorsque le locuteur et son interlocuteur se confondent, dans le cas du soliloque. Dans un sens mathématique ou logique, la discussion a, aussi, un rôle optatif et distinctif, d'articulation logique de la pensée. Cette structuration nodale est notamment évidente dans la maïeutique de Socrate, rendue célèbre toujours par une suite de *Dialogues*, de Platon.
Selon le même dictionnaire, l'étymologie du terme puise dans le latin : *discussio, -onis*, signifiant à la fois « examen attentif, contradictoire, vérification, discussion, contestation », mais aussi « secousse, ébranlement », propice aux changements de paradigme ou du moins à l'échange d'idées. Après tout, c'est le caractère *discutable* des choses qui est le fondement du doute cartésien, qui marque la philosophie européenne !
Le terme décrit l'« action de discuter, d'examiner en faisant preuve d'esprit critique », jusqu'à la « dispute » ou à l'« altercation entre personnes ne parvenant pas à se mettre d'accord ». Mais la polysémie du terme est incroyablement plus riche. Par exemple, dans un sens juridique, la discussion consiste dans la « saisie et vente en justice des biens d'un débiteur ». Dans les mathématiques, la discussion d'une équation représente l'« examen de l'existence de ses solutions suivant les hypothèses que l'on peut faire sur ses coefficients ». Mais la discussion n'est pas

BDD-A13324 © 2011 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.25 (2026-11-07 19:44:55 UTC)

exempte, non plus, du sens familier de « conversation, bavardage » (http://www.cnrtl.fr/definition/academie9/discussion). On comprend bien pourquoi les interprètes français de Jürgen Habermas ont choisi de lire bien au-delà de la lettre du texte philosophique rédigé originairement en allemand, de dévoiler dans le discours la discussion qui s'y cachait, qu'il présupposait, et de la mettre en évidence.

En outre, comme une carcasse rhétorique, ou une figure extérieure qui servent de boite de résonnance, les deux textes de ce volume observent, de manière visiblement intentionnée, une logique duale de la discussion, démontrée par la structuration discursive de type dialogique, en tant que suite de questions et de réponses, accentuée par la situation des interlocuteurs sur deux horizons linguistiques distincts (allemand et français, miroités dans un troisième front linguistique, le roumain de la langue cible), comme une élégante illustration et validation indirecte du « tournant linguistique » (autre repère important de la terminologie de Jürgen Habermas). Si l'un des textes est une conférence, donc un discours, l'autre est carrément une discussion, voire une partie simultanée d'échecs, ou Habermas répond, tour à tour, aux questions de plusieurs personnes. Et c'est la discussion qui passe en première position, dans cette édition française privilégiant plutôt l'esprit que la lettre de la philosophie de Jürgen Habermas. D'ailleurs, d'autres références (croisées), en anglais, citent, couramment, dans ce contexte terminologique, une « éthique dialogique » ou « du dialogue ». En traduction, nous avons donc gardé, dans certaines formulations, pour conserver, en roumain, cette nuance supplémentaire et utile du français, la « discussion » aussi, toutes les fois que le « discours », consacré / figé par le syntagme « éthique du discours » et gardé tel quel, à commencer avec le titre, se révélait (relativement) insuffisant.

Conclusions : Le cas présenté illustre une situation où la résolution de plusieurs problèmes terminologiques posés par une traduction met en évidence des nuances utiles à toute démarche interprétative, en démontrant le privilège du traducteur comme premier exégète, *sui generis*, de l'œuvre traduite. Le contexte multiculturel (ci-inclus de la construction européenne) et la mondialisation de la communication, notamment par l'intermédiaire de l'Internet, ont crée un cadre où la rédaction de certains textes et suivi presque aussitôt par ses traductions, en offrant au lecteur multilingue (ou au traducteur dans ses impasses terminologiques) la possibilité de comparer les diverses expressions linguistiques du même concept. Parfois, c'est le multilinguisme de l'auteur qui lui offre, dès le début, la possibilité de miroiter ses concepts en plusieurs langues, afin de raffiner ses nuances, de mieux le définir. Il est souvent le cas des philosophes, et Jürgen Habermas n'en fait pas exception. Mais le caractère multilatéral, multiculturel et multilinguistique de la pensée contemporaine dépasse largement le cadre restreint de la philosophie : il s'immisce

BDD-A13324 © 2011 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.25 (2026-11-07 19:44:55 UTC)

dans la condition humaine de la contemporanéité, dans le multilinguisme inhérent à la mondialisation de la communication et, pour citer de passage Montesquieu, même dans *L'esprit des lois* !

Une extension transdisciplinaire : La question développée ci-dessus se reflète aussi dans le domaine juridique. Le *Manifeste en faveur de la langue française comme langue juridique de l'Europe*, lancé, le 13 octobre 2004, par Maurice Druon, écrivain, secrétaire perpétuel honoraire de l'Académie Française et ancien ministre, quoique sans conséquences législatives, a eu le grand mérite de relancer le débat publique sur la relation entre la loi et son expression dans les langues naturelles, dans le contexte du droit international et du cadre légal de l'Union Européenne. En surpassant les clichés relatifs au français, langue qui, comme jadis le latin, offrirait, grâce à son vocabulaire, à sa syntaxe et à sa grammaire, les plus grandes garanties de clarté et de précision juridique, en réduisant au minimum les risques de divergence interprétative, les discussions de la sphère publique (merci encore, Habermas !) ont mené à l'idée de la rédaction des textes normatifs simultanément en plusieurs langues, afin de limiter les risques et les imperfections inhérentes à la traduction.

Héritages : Peut-être encore à leur insu, les études contrastives font, déjà, la conquête du monde. La pratique de la recherche dans le domaine des sciences humaines cite, couramment, entre parenthèses, l'expression dans une langue étrangère de tel ou tel concept, surtout pour le désambigüiser : par exemple, *povestire (récit)* versus *povestire (conte)*. La pratique dans le champ philosophique en abonde, aussi. Mais c'est le cas de tous les langages de spécialité, des arts martiaux (qui privilégient les termes dans les langues d'origine) à l'informatique (ou l'anglais est préféré par les professionnels même quand « l'administration recommande » l'usage des termes adaptés à la langue nationale).

Bibliographie

Cristea, T., 1977, *Eléments de grammaire contrastive. Domaine français-roumain*, Bucureşti, Editura Didactică şi Pedagogică.
Cristea, T., 1998, *Stratégies de la traduction*, Bucureşti, Editura Fundaţiei România de Mâine.
Delisle, J., Hannelore L.-J., Cormier, M., 2005, *Terminologia traducerii*, traduction de Rodica et Leon Baconsky, Cluj-Napoca, Casa Cărţii de Ştiinţă.
Habermas, J., 2003, *L'Éthique de la discussion et la question de la vérité*, Paris, Éditions Grasset & Fasquelle.
Habermas, J., 2008, *Etica discursului şi problema adevărului*, traduction du français en roumain et notes de Mădălin Roşioru, Bucureşti, Editura Art.
Jeanrenaud, M., 2006, *Universaliile traducerii. Studii de traductologie*, Iaşi, Editura Polirom.

BDD-A13324 © 2011 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.25 (2026-11-07 19:44:55 UTC)

Marga, A., 2006, *Filosofia lui Habermas*, Iaşi, Editura Polirom.
Mavrodin, I., 2006, *Despre traducere literal şi în toate sensurile*, Craiova, Editura Scrisul românesc.
Mounin, G., 1984, *Les problèmes théoriques de la traduction*, Paris, Didier Érudition.
Rădulescu, A., 2005, *Théorie et pratique de la traduction*, Craiova, Editura Universitaria.
Ricœur, P., 2005, *Despre traducere*, traduction de Magda Jeanrenaud, Iaşi, Polirom.
***, *Dictionnaire de l'Académie*, 9ème édition, consulté en ligne le 14 juillet 2011, à l'adresse: http://www.cnrtl.fr/definition/academie9/

BDD-A13324 © 2011 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.25 (2026-11-07 19:44:55 UTC)